



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6151>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-6151**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Forme juridique de l'acheteur : Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre à marché subséquent pour la fourniture et acheminement de gaz naturel, aux points de livraison et d'estimation du groupement de commandes de la collectivité parisienne et services associés , du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2030

Description : Accord-cadre à marché subséquent pour la fourniture et acheminement de gaz naturel, aux points de comptage et d'estimation du groupement de commandes de la collectivité parisienne et services associés , du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2030

Identifiant de la procédure : aa58b809-82d1-4791-8202-463d1230af9e

Identifiant interne : 2501679

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09123000 Gaz naturel

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Gaz gris

Description : Gaz gris

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09123000 Gaz naturel

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Les accords cadres sont sans quantité minimum et avec des quantités maximums détaillées par membre du groupement à l'article 2 du CCATP pour la période unique de 48 mois, durée ferme du marché. Il est prévu pour le lot 1 une consommation annuelle d'environ 200 GWh. Le groupement de commandes est composé de la ville de Paris, du CASVP, de l'Ecole Boule, de l'Ecole du Breuil, de l'Ecole Duperré, de l'Ecole Estienne, de l'EPPM, de la Maison des métaux, des caisses des écoles des arrondissements suivants : Paris centre, 5e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 15e, 16e, 17e, 19e et 20e, du SAEMPF et de la SPLFP. L'accord-cadre est passé sans quantité minimum et avec les quantités maximums suivantes, en GWh. Ville de Paris : 1842. CASVP : 356. Ecole

Boule : 2. Ecole du Breuil : 18. Ecole Duperré : 2. Ecole Estienne : 2. EPPM : 12. Maison des métaux : 2. Caisse des Ecoles Paris Centre : 8. Caisse des Ecoles 5e arrondissement : 8. Caisse des écoles 8e arrondissement : 8. Caisse des écoles 9e arrondissement : 8. Caisse des écoles 10e arrondissement : 8. Caisse des écoles 11e arrondissement : 8. Caisse des écoles 12e arrondissement : 8. Caisse des écoles 13e arrondissement : 8. Caisse des écoles 15e arrondissement : 8. Caisse des écoles 16e arrondissement : 8. Caisse des écoles 17e arrondissement : 8. Caisse des écoles 19e arrondissement : 8. Caisse des écoles 20e arrondissement : 8. SAEMPF : 18. SPLFP : 40. Le lot 1 est un accord-cadre à marchés subséquents avec bordereaux de prix unitaire indicatif (BPU indicatif). Les prix indiqués par les titulaires dans le BPU indicatif lors de leurs réponses à l'accord-cadre n'engagent pas ces derniers. Ils constituent uniquement une base de référence pour l'analyse des offres lors de la passation de l'accord-cadre. Pour les 2 lots, il est prévu une offre de base et une variante. L'offre de base est une offre en Bloc+ Spot et la variante est une offre 100% Bloc. Les soumissionnaires ne peuvent présenter au choix qu'une offre de base ou une offre variante. L'offre de base sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de l'offre de base. La variante sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de la variante. Les variantes devront respecter les exigences minimales et les conditions de présentation définies dans le règlement de consultation. Pour chaque lot, deux documents intitulés " RC_annexe_x_ – BPUi-DE_" seront fournis : l'un pour l'offre de base et l'autre pour la variante. Le soumissionnaire devra impérativement remettre, dans sa réponse, l'un ou l'autre de ces documents dûment complété(s), ou les deux, faute de quoi son offre sera déclarée irrégulière. Le soumissionnaire n'est pas autorisé à modifier les éléments contenus dans ces documents, ni à proposer une variante différente de celle prévue par le pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire, qu'il réponde uniquement à l'offre de base, ou uniquement à la variante, ne remettra qu'un seul mémoire technique, celui-ci étant commun à l'offre de base et à la variante. Des niveaux minimum de capacité sont exigés et détaillés à l'article 3.1 du règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/927101?orgAcronyme=r8t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/927101?orgAcronyme=r8t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Solidaire

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Organisation qui traite les offres : VILLE de PARIS - DFA - SDA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Biométhane

Description : Biométhane

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09123000 Gaz naturel

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est passé sans quantité minimum et avec une quantité maximum de 480 GWh pour la durée unique de 48 mois. Il est prévu pour le lot 2 une consommation annuelle d'environ 40 GWh.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/927101?orgAcronyme=r8t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/927101?orgAcronyme=r8t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Solidaire

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Organisation qui traite les offres : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7 avenue de la porte d'Ivry

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : SA4

Adresse électronique : dfa-bm4@paris.fr

Téléphone : +33 142763309

Adresse internet : <https://www.paris.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 7063-2026

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : A l'article 1.3.1 Variantes autorisées, du règlement de la consultation Au lieu de lire : Pour les 2 lots, il est prévu une offre de base et une variante. L'offre de base est une offre en Bloc+ Spot et la variante est une offre 100% Bloc. Les soumissionnaires sont autorisés à proposer l'offre de base ou la variante L'offre de base sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de l'offre de base La variante sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de la variante. Les variantes devront respecter les exigences minimales et les conditions de présentation définies dans le règlement de consultation. Pour chaque lot, deux documents intitulés " RC_annexe_x_ – BPUi-DE_" seront fournis : l'un pour l'offre de base et l'autre pour la variante. Le soumissionnaire devra impérativement remettre, dans sa réponse, l'un ou l'autre de ces documents dûment complété(s), ou les deux, faute de quoi son offre sera

déclarée irrégulière. Le soumissionnaire n'est pas autorisé à modifier les éléments contenus dans ces documents, ni à proposer une variante différente de celle prévue par le pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire, qu'il réponde uniquement à l'offre de base, ou uniquement à la variante, ne remettra qu'un seul mémoire technique, celui-ci étant commun à l'offre de base et à la variante. Dans le cadre de l'analyse des offres, lorsqu'un candidat remet à la fois une offre de base et une variante, uniquement l'offre la plus avantageuse sera analysée. Il convient de lire : Pour les 2 lots, il est prévu une offre de base et une variante. L'offre de base est une offre en Bloc+ Spot et la variante est une offre 100% Bloc. Les soumissionnaires ne peuvent présenter au choix qu'une offre de base ou une offre variante. L'offre de base sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de l'offre de base. La variante sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de la variante. Les variantes devront respecter les exigences minimales et les conditions de présentation définies dans le règlement de consultation. Pour chaque lot, deux documents intitulés " RC_annexe_x_ – BPUi-DE_" seront fournis : l'un pour l'offre de base et l'autre pour la variante. Le soumissionnaire devra impérativement remettre, dans sa réponse, l'un ou l'autre de ces documents dûment complétés(s), ou les deux, faute de quoi son offre sera déclarée irrégulière. Le soumissionnaire n'est pas autorisé à modifier les éléments contenus dans ces documents, ni à proposer une variante différente de celle prévue par le pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire, qu'il réponde uniquement à l'offre de base, ou uniquement à la variante, ne remettra qu'un seul mémoire technique, celui-ci étant commun à l'offre de base et à la variante.

Les documents de marché ont été modifiés le : 16/01/2026

10.1 Modification

Identifiant de la section : ORG-0002

Description des modifications : A l'article 1.3.1 Variantes autorisées du règlement de la consultation. Au lieu de lire : Pour les 2 lots, il est prévu une offre de base et une variante. L'offre de base est une offre en Bloc+ Spot et la variante est une offre 100% Bloc. Les soumissionnaires sont autorisés à proposer l'offre de base ou la variante. L'offre de base sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de l'offre de base. La variante sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de la variante. Les variantes devront respecter les exigences minimales et les conditions de présentation définies dans le règlement de consultation. Pour chaque lot, deux documents intitulés " RC_annexe_x_ – BPUi-DE_" seront fournis : l'un pour l'offre de base et l'autre pour la variante. Le soumissionnaire devra impérativement remettre, dans sa réponse, l'un ou l'autre de ces documents dûment complétés(s), ou les deux, faute de quoi son offre sera déclarée irrégulière. Le soumissionnaire n'est pas autorisé à modifier les éléments contenus dans ces documents, ni à proposer une variante différente de celle prévue par le pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire, qu'il réponde uniquement à l'offre de base, ou uniquement à la variante, ne remettra qu'un seul mémoire technique, celui-ci étant commun à l'offre de base et à la variante. Dans le cadre de l'analyse des offres, lorsqu'un candidat remet à la fois une offre de base et une variante, uniquement l'offre la plus avantageuse sera analysée. Il convient de lire : Pour les 2 lots, il est prévu une offre de base et une variante. L'offre de base est une offre en Bloc+ Spot et la variante est une offre 100% Bloc. Les soumissionnaires ne peuvent présenter au choix qu'une offre de base ou une offre variante. L'offre de base sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de l'offre de base. La variante sera notée selon le résultat du Détail Estimatif de la variante. Les variantes devront respecter les exigences minimales et les conditions de présentation définies dans le règlement de consultation. Pour chaque lot, deux documents intitulés " RC_annexe_x_ – BPUi-DE_" seront fournis : l'un pour l'offre de base et l'autre pour la variante. Le soumissionnaire devra impérativement remettre, dans sa réponse, l'un ou l'autre de ces documents dûment complétés(s), ou les deux, faute de quoi son offre sera déclarée irrégulière. Le soumissionnaire n'est pas autorisé à modifier les éléments contenus dans ces documents, ni à proposer une variante différente de celle prévue par le pouvoir

adjudicateur. Le soumissionnaire, qu'il réponde uniquement à l'offre de base, ou uniquement à la variante, ne remettra qu'un seul mémoire technique, celui-ci étant commun à l'offre de base et à la variante

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : af177ee5-fc1a-457f-92a3-9704e296bafc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/01/2026 à 14:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026